



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

*Direction des ressources humaines
Service du pilotage des moyens et des réseaux ressources humaines
Sous-direction du pilotage, de la performance et de la synthèse
Bureau des effectifs*

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Romuald LEMOINE

romuald.lemoine@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 65 96

Courriel : pps1.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le

Note à Madame la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur

OBJET : AUTORISATIONS DE RECRUTEMENT LOCAL DE PERSONNELS D'EXPLOITATION AU TITRE DE 2021.

Dans le cadre de la répartition des autorisations de recrutement local (ARL) de personnels d'exploitation des travaux publics de l'État, il a été décidé d'attribuer 1 ARL supplémentaire à votre zone de gouvernance au profit de la DIR Méditerranée.

Cela porte à 6 le total des ARL qui vous sont notifiées au titre de l'année 2021 pour ce corps.

Les modes de recrutement retenus sont les suivants :

- 3 par recrutement sans concours,
- 2 par la liste complémentaire du précédent concours externe,
- 1 par la mobilité externe.

Le volume des autorisations qui vous sont octroyées et les modes de recrutement ont été définis sur proposition de la DGITM, dans le respect des règles statutaires.

Ces possibilités de recruter doivent être utilisées avant fin décembre 2021.

Un état de la consommation des ARL vous sera demandé ultérieurement.

Les services de la DRH se tiennent à votre disposition pour vous apporter l'appui que vous jugeriez nécessaire.

Copies à :

- DGITM/SAGS/BCS5
- DIRMED